



11ème ASSEMBLEE GENERALE DE

L'ASSOCIATION RAFROBALL

SAMEDI 3 mars 2018 à Villars-sur-Glâne

Ordre du jour :

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Ouverture et nomination des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du PV de l'assemblée extraordinaire du 17.06.2017. Il se trouve sur le site internet
5. Rapport des présidents
6. Rapport d'activités
7. Clôture comptable du 1.08.2016 au 31.12.2017 – rapport du caissier
8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité
9. Admissions - démissions
10. Avenir de l'AR : nouvelle politique participative et financière
11. Cotisations
12. Budget 2018
13. Activités et programme 2018
14. Proposition des membres
15. Divers

1. Bienvenue et contrôle des présences

Mot de bienvenue et ouverture de l'Assemblée Générale par les co-présidents Michael Van Geel et Jean-Daniel Rey. Ils relèvent avec satisfaction que toutes les équipes sont représentées

L'Association compte : 196 Membres actifs et 12 Membres collectifs

La liste de présence indique que 36 personnes assistent à notre assemblée, dont 60 membres votants.

La majorité simple des membres présents est donc de 31 voix.

2. Ouverture et nomination des scrutateurs

Deux personnes sont nommées scrutateurs : Madame Anouk Tschanz et Monsieur Laurent Chassot

Plusieurs membres sont excusés, selon la liste des présences et des excusés jointe au présent PV.

3. Approbation de l'ordre du jour

Jean-Daniel Rey propose de modifier l'ordre de la manière suivante :

9. Avenir de l'AR : nouvelle politique participative et financière
10. Budget 2018
11. Cotisations
12. Admissions et démissions

Ces changements sont approuvés à la majorité.

4. Approbation du PV de l'assemblée extraordinaire du 17.06.2017

Le PV a été soumis à la lecture par le biais du site internet, celui-ci est accepté à l'unanimité.

5. Rapport des présidents

Le rapport des présidents est joint au présent PV.

6. Rapports d'activités

Les rapports d'activités sont joints au présent PV.

Question

Christine Berger : pourquoi, sur les 12 arbitres formés en 2016, seuls 6 ont continué à officier. La moitié étaient des personnes qui voulaient seulement découvrir le rafroball et qui venaient d'autres horizons.

7. Clôture comptable du 1.08.2016 au 31.12.2017 – rapport du caissier

Lecture et présentation des comptes par Jean-Daniel Rey en l'absence de Laurent Finger (qui est excusé).

L'exercice est sur 18 mois et non pas sur une année.

La situation financière de l'AR est catastrophique. Aucune liquidité en caisse.

Questions

Christine Berger : pourquoi il y a du matériel comptabilisé pour la formation ? Cela correspond au déplacement de la remorque ainsi qu'aux frais de cours

Corinne Finger, épouse de Laurent, signale que l'augmentation des cotisations a été refusée l'année dernière, ce qui aurait permis d'améliorer les comptes.

Un rapport détaillé est joint à ce PV.

8. Rapport des vérificateurs de comptes et décharge au comité

Les comptes ont été contrôlés par MB fiduciaire SA à Crans-Montana.

Lecture par Jean-Daniel Rey du rapport des vérificateurs de comptes. Ceux-ci ont constaté l'exactitude des comptes et proposent à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge à la responsable et au comité.

Approbation des comptes par l'AG et remerciements à Laurent Finger pour le travail de caissier qu'il a effectué jusqu'au 31.12.2017 ainsi qu'à MB fiduciaire SA

9. Avenir de l'AR : nouvelle politique participative et financière

Eline de Gaspari présente une vision sur 5 ans des objectifs rêvés pour l'AR. Seuls, les membres du comité n'arriveront pas à faire avancer les choses, plusieurs commissions sont donc proposées, chacune choisissant son mode de fonctionnement.

Le powerpoint est joint au présent PV

Gert Duboux trouve que le powerpoint donne le vertige et reste une utopie. Pourquoi proposer des rêves à long terme alors qu'on pourrait en avoir à court terme, qui soient réalisables ?

Eline explique que si nous n'atteignons pas la totalité des objectifs fixés, ce n'est pas dramatique.

Isabelle Clivaz et Ingrid Van Geel vont quitter la technique. Elles s'occupent de beaucoup de choses. Il est donc indispensable de trouver du monde qui s'investisse pour reprendre toutes leurs activités.

Question

Corinne Finger : les Groupes de Travail formés en 2017 ont-ils été utilisés ? Oui, certains sont toujours d'actualité, d'autres se sont dissous car leur travail était terminé.

10. Budget 2018

Jean-Daniel Rey présente le budget sous 2 formes : 1) budget idéal et 2) budget réel
L'assemblée vote pour déterminer quel budget est validé. La version « réelle » est choisie à l'unanimité, sauf 1 abstention.

Questions

Stefan Bertschy : Qui reçoit un salaire dans l'AR ? Seule la technique est rétribuée. Tous les autres membres du comité sont bénévoles

Dépenses pour la formation ? Jérôme Auger (formateur) explique que cela comprend le salaire des formateurs et les frais de locaux et de matériel

Christine Berger : Pourquoi le poste Formation est si élevé ? Plusport ne prend en charge qu'une formation par année (fr. 6'000.-). L'AR doit donc payer elle-même une 2ème

Karoline Steinemann : L'AR désire se développer dans 4 langues. Actuellement, seuls le français et l'allemand sont utilisés. Cela veut-il dire 4 cours différents ? De nouveaux contacts ont été pris récemment avec Plusport pour améliorer les choses au niveau des formations et de la prise en charge.

Jean-Marc Dupont : Quelque chose a t'il été entrepris pour trouver des fonds ?

Sandrine Rossmann : Pourquoi les recherches de fonds reviennent toutes négatives ?

Eline de Gaspari explique que le dossier est solide mais que les comptes que l'on montre ne sont pas terribles. Et certaines associations n'interviennent que pour le handicap mental, d'autres uniquement pour des handicaps physiques.

Gert Duboux : Un appel aux sociétés (clubs) a-t-il été envisagé ? C'est effectivement une des choses qui a été prévue

11. Cotisations

Le comité propose d'augmenter les cotisations de la manière suivante :

- cotisation individuelle : passer de fr. 30.- à fr. 50.- (+ fr. 20.-)
- licence : passer de fr. 50.- à fr. 70.- (+ fr. 20.-)
- cotisation d'équipe : passer de fr. 225.- à fr. 300.- (+ fr. 75.-)
- cotisation membre ami : pas de changement, minimum de fr. 30.- par année

Questions

Nadia Cabanelas : quelle est la différence entre la cotisation de membre et la licence ? La cotisation de membre est pour faire partie de l'AR, celle pour la licence donne droit à participer au championnat

Laurent Chassot : qu'en est-il quand une personne est arbitre et joueur ? Seule la licence est à payer, la cotisation de membre est gratuite

Denise Zbinden : Pour les membres amis, serait-il possible d'envoyer des bulletins de versement vierges pour qu'on puisse verser le montant qu'on désire ? C'est déjà comme cela qu'on fonctionne.

Karoline Steinemann : Trouve bon marché pour une licence. Est d'accord pour l'augmentation car toutes les équipes font partie d'une association, cela donne une 2ème motivation. Plus cher, ce serait risquer le retrait de joueurs qui ont moins de moyens financiers

Samantha de Oliveira : Pourquoi les cotisations de membre ami sont-elles limitées à fr. 30.- ? C'est fr. 30.- minimum

Anouk Tschanz : Si l'augmentation est acceptée pour cette année, ce n'est pas pour en avoir encore une autre l'année prochaine. Cela donne une reconnaissance par rapport au sportif et à notre sport

Patrick Maurer : Explique qu'il est plus facile de demander des fonds pour du matériel que pour payer des salaires.

Michel Suard : Cela fait beaucoup d'augmentation. Ne pourrait-on pas demander à chacun de vendre une carte de membre ami ? La récolte de nouveaux membres ne fonctionne pas bien donc c'est difficilement envisageable

L'assemblée vote pour chacune de ces augmentations, séparément

- licence : 16 contre, 0 abstention, oui : 44 voix - accepté
- cotisation individuelle : 3 contre, 0 abstention, oui : 57 voix - accepté
- cotisation d'équipe : 7 contre, 3 abstentions, oui : 50 voix - accepté

L'assemblée vote maintenant pour le montant des augmentations

- licence + fr. 20.- : 11 contre, 3 abstentions, oui : 46 voix - accepté
- cotisation individuelle + fr. 20.- : 0 contre, 6 abstentions, oui : 54 voix - accepté
- cotisation d'équipe + fr. 75.- : 6 contre, 0 abstention, oui : 54 voix - accepté

Les familles ayant plusieurs membres joueurs ne pourraient-elles pas bénéficier d'un tarif dégressif ? Le comité doit se mettre à la place des familles et trouver un barème correct, qui sera communiqué par la suite à tout le monde

L'assemblée vote à l'unanimité pour cette solution et fait confiance au comité

12. Admissions et démissions

Démission :

- Isabelle Clivaz quitte le comité après l'assemblée générale et elle quitte la technique à la fin de la saison du championnat 2018. Elle est remerciée pour ses nombreuses années de service et reçoit un petit présent
-

Admissions :

- Stefan Bertschy, Fabienne Baillif et Lucas Duboux sont intéressés à entrer au comité
- les candidatures pour les différentes commissions doivent parvenir au comité jusqu'au 8 avril 2018

Question

Christine Berger : Comment faire pour toucher tout le monde pour avoir des gens dans les **commissions** ?

- un mail officiel sera envoyé à tous les membres avec l'organigramme.
- les gens peuvent venir discuter avec les membres du comité présents lors de la prochaine journée de championnat du 10 mars

Nadia Cabanelas : où se déroulent les réunions ? Cela dépendra des personnes qui font partie des commissions, à mi-chemin pour tous

Anouk Tschanz demande un organigramme

13. Activités et programme 2018

Ingrid Van Geel n'a plus de calendrier à montrer étant donné le résultat des votes concernant le budget (voir ci-dessus)

- **3 démonstrations** sont maintenues car nous sommes payés : Université de Lausanne APA, Hes-So Vs à Sierre et une institution à Genève
- **1 formation de base Plusport pour arbitres** à Ovronnaz les 7 et 8 septembre 2018
- **1 formation de coachs à Ovronnaz** le 9 septembre 2018 (**dates à confirmer**)

Le cours de coach est obligatoire et la remise dans le bain des arbitres également.

14. Proposition des membres

Une délégation d'arbitres de la région de Payerne soumet des questions et remarques selon document annexé au présent PV

1. Fairplay

Le comité entend bien la frustration concernant le fairplay. On ne peut pas arrêter de suite les garants FP mais la future commission peut travailler sur le problème pour la saison 2019. Payerne voulait juste apporter cette discussion sur le tapis mais ce n'est pas pendant une assemblée générale qu'on peut en débattre.

Nicole Perrin : il faut que les arbitres soient cohérents entre eux. Elle est d'accord pour un changement éventuel pour l'année 2019

Aurore Martinez et Christine Berger : les feuilles FP sont inutiles. Il y a déjà des arbitres FP sur les matchs et les garants FP font double emploi. Ces personnes pourraient être prises comme arbitre d'équipe à la place. Christine ne trouve pas normal que les 4 personnes actuelles viennent de la même région.

Anouk Tschanz : a eu contact avec Michael Van Geel qui a déclaré qu'on pourrait augmenter le nombre de garants FP. L'information n'a pas été relayée au comité. Mais plus que 4, c'est difficile pour coordonner. Il faudrait qu'un ou plusieurs des garants FP actuels se retirent.

Ingrid Van Geel : La frustration avec les garants actuels vient du fait que les remarques annotées sur les feuilles FP n'ont pas été acceptées. Cela a engendré une situation inconfortable. Il faut que les gens viennent immédiatement vers les garants si il y a un souci, ne pas attendre que les choses s'enveniment.

Patrick Maurer : dans les garants FP, ce serait bien d'avoir 1 coach, 1 joueur, 1 arbitre et 1 neutre

Proposition du comité : la commission FP doit trouver une solution pour la saison 2019
L'assemblée vote sur le maintien des garants FP : 7 contre, 4 abstentions, oui : 49 - accepté

2. Remise dans le bain

Aurore Martinez : chaque arbitre interprète le règlement comme il pense.

Karoline Steinemann : il faut privilégier la technique. Certains arbitres s'investissent plus, d'autres se font du souci pour leur arbitrage. Il faut vraiment mettre tout le monde au même niveau.

La remise dans le bain ne pourrait-elle pas avoir lieu le matin, juste avant l'assemblée générale, comme par le passé ?

Le comité (Ingrid) explique que le règlement est fait. Il y a des modifications chaque année et les équipes en tiennent compte dans le championnat. Si beaucoup de monde vient donner son avis, on ne s'en sort plus.

3. Commission de clubs et commission Lois du jeu

Commission de clubs

Anouk Tschanz : une commission de clubs ne serait pas forcément officielle mais plutôt un moment convivial qui se réunirait 1-2 fois par année. Tous les clubs seraient représentés .

Karoline Steinemann : il y aurait beaucoup plus de monde, les discussions seraient constructives

Jean-Marc Dupont : trouve dommage que ce ne soit pas officiel et sans pv. Il faudrait qu'une personne du comité soit présente pour faire remonter les résultats. Cela éviterait que la commission parte dans un sens et que le comité parte dans un autre

Commission Lois du jeu

Elle fait déjà partie des commissions prévues par le comité et elle va démarrer son travail de suite. Y intégrer tous les clubs, ce serait beaucoup de personnes, cela prendrait plus de temps, il y aurait beaucoup plus de discussions.

Aurore Martinez : si toutes les équipes ne sont pas représentées, il faut prévoir un retour pour que tout le monde soit au courant

Anouk Tschanz : la proposition de une personne par équipe était pour que personne ne se sente oublié

Le comité (Ingrid) estime que la commission doit être ouverte aux réflexions et aux remarques et que les personnes ne doivent pas prêcher pour leur équipe uniquement.

15. Divers

Patrick Maurer : comment sont organisées les feuilles de matchs ?

C'est un tournus. Les feuilles sont établies longtemps à l'avance. Elles sont envoyées définitivement 2 semaines avant la journée de championnat. Il trouve que ce serait bien de faire par année. Il doit proposer son idée à la commission des clubs, étant donné qu'il ne l'a pas soumise au comité avant le 23 février dernier

Nadia Cabanelas : Ne comprend pas pourquoi chaque équipe doit avoir un arbitre neutre alors qu'il y a des arbitres qui sont sur les journées de championnat et qui ne servent à rien. Elle n'est pas d'accord avec les amendes à cause de ce problème

Le comité fera une réponse à tout le monde pour que tous aient les mêmes informations

Fabienne Baillif : pourquoi ne pas faire l'assemblée générale en fin d'après-midi, avec repas ensuite ?

Ce n'est pas envisageable car il y a des personnes qui viennent de loin et il faut leur laisser le temps de rentrer chez eux.

Jean-Daniel Rey clôt la séance à 17h30, remercie tout le monde de sa participation et remercie le comité pour tout le travail accompli pour préparer cette assemblée

Tout le monde est invité à partager un verre de l'amitié.

Secrétaire au PV

Ariane Guignard